

CAHIER D'ARCHITECTURE DU PLATEAU DE LA LEYSSE

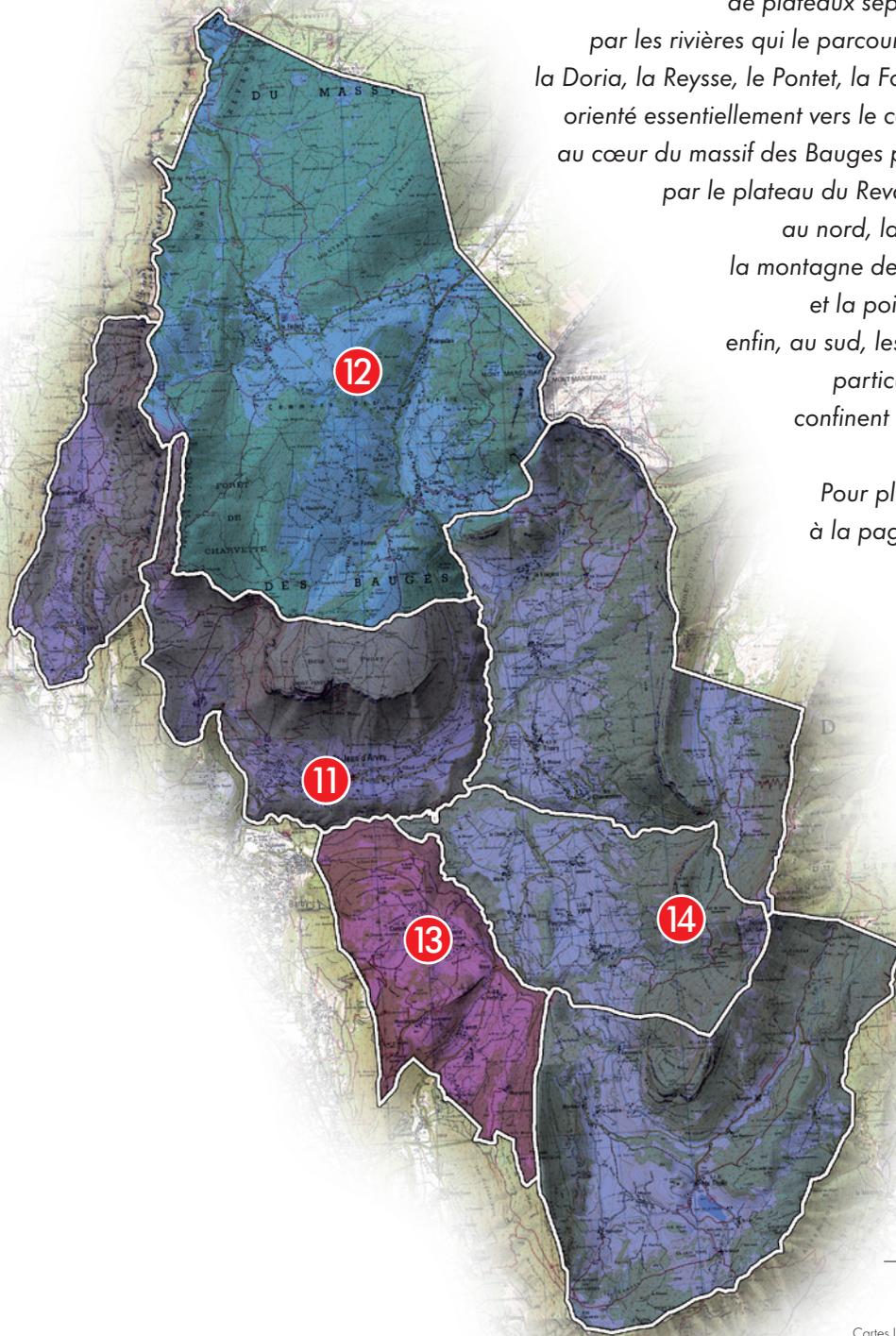
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le Plateau de la Leysse présente des paysages de piémont sous forme de plateaux séparés par les ravins creusés par les rivières qui le parcourent : la Leysse, la Ternèze, la Doria, la Reysse, le Pontet, la Fougère... Il forme un cirque orienté essentiellement vers le couchant. La porte d'entrée au cœur du massif des Bauges par le sud-ouest est bornée par le plateau du Revard et le col de Plainpalais au nord, la montagne de Margéraz, la montagne de Bonvillard, le col des Prés et la pointe de la Galopaz à l'est ; enfin, au sud, les falaises de la Savoyarde, particulièrement emblématiques, confinent avec la Combe de Savoie.

Pour plus de précisions, se référer à la page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3332 OT et 3333 OT
réduites à l'échelle 1/100 000
© IGN - Mise à jour 2007 - autorisation n° 9100
Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.



11. Piémonts de la Croix du Nivolet et du mont Peney

Les piémonts possèdent en commun une situation de balcon sur la cluse et s'appuient sur le même chaînon, mais le paysage diffère tout de même notablement selon qu'on se trouve sur Pragondran, la terrasse de Lovettaz ou le cône de Saint-Jean-d'Arvey. La variété morphologique se double d'une variété de motifs étagés (falaise, forêt, prés-bois, bocages, larges prairies et ripisylves). Plusieurs éléments paysagers, comme la cascade de la Doria, viennent distinguer des lieux, mais l'image du territoire reste fédérée par ce front des Bauges en tour d'angle, avec ses falaises dominantes. Le caractère ancien des villages et hameaux les plus perchés est assez bien préservé. Les plus en aval ont subi, du fait de la pression péri-urbaine associée à leur accessibilité et à leur exposition privilégiée, des mutations significatives : pavillonnaire, collectifs et extension linéaire, qui tendent à leur conférer une image d'îlots résidentiels urbains.



12. Plateau nord de la Leysse

Recevant le cours supérieur de la Leysse, le territoire des Déserts se présente comme un vaste plateau d'altitude incliné vers l'est, tranché par la rivière, et ponctué de dolines témoignant de sa structure karstique. Le mont Margeriaz qui chevauche le plateau à l'est se signale très fortement par ses falaises dominantes. Les espaces défrichés sont essentiellement occupés par des prairies et pelouses sèches. La forêt, caractéristique de l'étage montagnard, recouvre les pentes les plus raides et les surfaces les plus accidentées du karst. Pendant l'hiver, l'accueil des sports d'hiver explique les saignées en forêt de la partie nord, les installations mécaniques et un urbanisme de loisirs dense. L'architecture moderne et néo-régionale des stations du Revard et de La Féclaz, contraste avec l'architecture vernaculaire des Bauges, caractérisée par des toits à croupes asymétriquement débordants. Au chef-lieu des Déserts, les deux architectures se côtoient.



13. Plateau sud de la Leysse

Cette partie sud et amont du bassin versant de la Leysse forme un palier entre la trouée chambérienne et la vallée des Aillons. Au sein de cette grande unité, une grande variété topographique génère autant d'ambiances différenciées : au nord, un talus largement exposé, scindé par de talwegs torrentiels (Thoiry...); au sud, des collines puis un bassin (La Thuile); et vers l'est, des vallées affluentes (La Reysse et la Ternèze) montant à des cols (des Prés et Lindar). La forêt y est généralement repliée sur les flancs pentus et dans les talwegs torrentiels, le reste du territoire étant majoritairement voué à l'agropastoralisme. L'habitat est groupé en nombreux villages et hameaux à l'architecture vernaculaire rurale dominante, généralement entourés de vergers. L'isolement et la vocation touristique du site du lac de La Thuile lui confèrent un statut distinct.



14. Coteaux du piémont sud-ouest du massif des Bauges

Cette partie nord du piémont sud-ouest des Bauges est caractérisée par un groupe de bosses montagneuses séparé du reste du massif des Bauges par les vallées de la Boisserette au sud et de la Leysse au nord, culminant à la chapelle du Mont-Saint-Michel (895 m) et, plus au nord, au Grand Joueret (809 m). Les coteaux occidentaux du massif de Curienne sont boisés, en revanche les orientaux sont exploités en prés à destination agropastorale. Sous la crête du Montgelas, la vallée de la Boisserette offre une variété échelonnée de cultures, depuis les champs céréaliers de plaine, jusqu'aux prés de l'intérieur des Bauges, en passant par des vignes en coteaux, et une forêt intermédiaire de feuillus. Le territoire reste préservé, bien que côté cluse chambérienne, la pression soit manifeste, et que l'habitat individuel gagne les coteaux au-dessus de Barby, de Challes et de Saint-Jeoire-Prieuré.



Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux présentent un patrimoine de qualité. La physionomie des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.

La croissance des villages

Les hameaux et villages du Plateau de la Leysse se situent sur les plateaux et replats dominant les ravinements occasionnés par les rivières Leysse et Ternèze.

Ils se répartissent de manière quasiment uniforme sur cet espace profitant également des voies d'accès au cœur du massif des Bauges.

Les villages de Puygros et de Pragondran témoignent par leur densité de la nécessité de préserver les ressources proches. Ils s'agencent de manière compacte autour de l'église.



Extrait de la mappe sarde : Thoiry

Une identité reconnue : le bâti traditionnel



Constitué quasiment intégralement en axe de passage reliant les Bauges à la plaine et Chambéry, le Plateau de la Leysse accueille un patrimoine né des modes de vie anciens et des façons de faire, pétries de diverses influences. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.

Des toitures particulières en usage dans les Bauges

Les toitures présentent des pentes en corrélation avec l'usage ancien du chaume en matériau de couverture. L'abandon du chaume pour l'ardoise ou la tôle, beaucoup plus faciles à mettre en œuvre, ont permis la modification des pentes, la création de coyaux et de débords de toiture très pratiques pour travailler à l'abri des intempéries. La morphologie des toitures va donc de 4 pans à des structures plus complexes en passant par des demi-croupes...



De la distinction des espaces en façade

Les fermes sont allongées, inscrites dans la pente pour faciliter l'approvisionnement en foin ; elles comprennent souvent dans un même bâtiment l'habitation et l'exploitation. On trouve aussi des bâtiments strictement destinés à la production agricole (grange, écurie...) plus isolés. Ces derniers sont en général moins bien traités ; les murs sont à peine enduits et les matériaux destinés aux encadrements sont moins travaillés. Enfin, les lieux de stockage destinés à être ventilés sont bardés de bois. L'ensemble trouve son unité par la toiture au volume important qui servait à stocker le foin sur toute la longueur du bâtiment.

Le cas particulier de la station de la Féclaz

Si le Revard est fréquenté depuis la fin du XIX^e siècle pour les cures d'air pur, la Féclaz prend son essor un peu plus tard avec l'engouement pour les sports d'hiver et notamment le ski de fond. L'architecture s'est inspirée des bâtiments traditionnels tout en proposant un certain confort. Le besoin d'attractivité a conduit à décliner les éléments patrimoniaux de manière contemporaine. Aujourd'hui, le site de "Savoie Grand Revard", dont l'une des portes d'entrées est la Féclaz, est considéré comme le site français pour la pratique du ski nordique.





Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).



Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...



Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Planter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser

un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) sont primordiaux. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permet de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture... en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.



Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

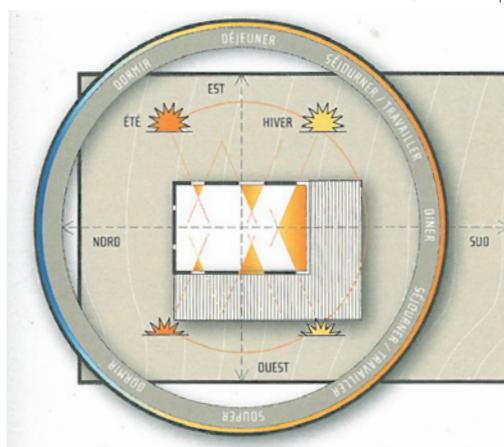
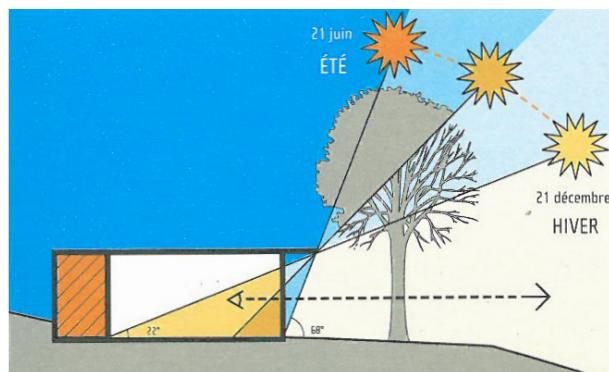
La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



Ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours de l'architecte conseiller du syndicat intercommunal du Plateau de la Leysse, à la demande du Conseil général de la Savoie.

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner
des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide
du Conseil général afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.**

N'hésitez pas à le consulter.

Syndicat intercommunal du Plateau de la Leysse

Cheflieu - 73230 Saint-Jean-d'Arvey

Tél. 04 79 28 40 61

Adressez-vous à votre mairie

Curienne : Tél. 04 79 84 71 60

Les Déserts : Tél. 04 79 25 81 42

Puygros : Tél. 04 79 84 70 65

Saint-Jean-d'Arvey : Tél. 04 79 28 40 61

Thoiry : Tél. 04 79 28 40 89

La Thuile : Tél. 04 79 84 74 65

Vérel-Pragondran : Tél. 04 79 70 39 52

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Savoie :

131, rue Juiverie - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 69 90 20

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Michel TASSAN CASER, architecte conseiller.